

# ENVIRONNEMENT

*Approche managériale* ..... p. 2

## *Matières*

① EN1 - Consommation de matières en poids ou en volume ..... p. 5

① EN2 - Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées ..... p. 5

## *Énergie*

● EN3 - Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire ..... p. 5

● EN4 - Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire ..... p. 7

● EN5 - Énergie économisée grâce à l'efficacité énergétique ..... p. 7

● EN6 - Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré, réductions des besoins énergétiques obtenues suite à ces initiatives ..... p. 8

● EN7 - Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues ..... p. 9

## *Eau*

● EN8 - Volume total d'eau prélevé, par source ..... p. 10

● EN9 - Sources d'approvisionnement en eau significativement touchées par les prélèvements ..... p. 11

① EN10 - Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée ..... p. 11

## *Biodiversité*

① EN11 - Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées ..... p. 12

● EN12 - Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées ..... p. 13

① EN13 - Habitats protégés ou restaurés ..... p. 13

● EN14 - Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité ..... p. 14

● EN15 - Nombre d'espèces figurant sur la Liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans

○ non répondu    ① partiel    ● complet

des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction.....p. 16

## ***Emissions, effluents et déchets***

- EN16 - Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids (teq CO<sub>2</sub>).....p. 17
- EN17 - Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids (teq CO<sub>2</sub>).....p. 18
- EN18 - Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues.....p. 18
- EN19 - Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids.....p. 19
- EN20 - Emissions de NO<sub>x</sub>, SO<sub>x</sub> et autres émissions significatives dans l'air par type et par poids.....p. 20
- EN21 - Total des rejets dans l'eau, par type et par destination.....p. 20
- EN22 - Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement.....p. 21
- EN23 - Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs.....p. 22
- EN24 - Masse des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux aux termes de la Convention de Bâle, Annexes I, II, III et VIII; pourcentage de déchets exportés dans le monde entier.....p. 23
- EN25 - Identification, taille, statut de protection et valeur de biodiversité des sources d'approvisionnement en eau et de leur écosystème connexe significativement touchés par l'évacuation et le ruissellement des eaux de l'organisation.....p. 23

## ***Produits et services***

- EN26 - Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci.....p. 24
- EN27 - Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie.....p. 26

## ***Conformité***

- EN28 - Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement.....p. 27

## ***Transport***

- EN 29 - impacts environnementaux significatifs du transport des produits, autres marchandises et matières utilisées par l'organisation dans le cadre de son activité et du transport des membres de son personnel.....p. 27

## ***Total***

- EN30 - Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type.....p. 28

○ non répondu   ● partiel   ● complet

# Approche managériale

Les responsabilités en matière d'EHS sont clairement définies à tous les niveaux. Le Directeur EHS Groupe est rattaché au Directeur Général des Opérations de L'Oréal, lui-même rattaché au Directeur Général du Groupe. Il a en charge la mise en place et le déploiement de la politique EHS du Groupe, le développement et la mise en œuvre des stratégies et des plans d'actions pour les sites de production, les centrales, les centres de Recherche & Innovation, les sites administratifs et les boutiques.

Des managers EHS dans chacune des entités concernées assurent la liaison avec le département EHS Groupe pour l'atteinte des objectifs du Groupe.

La rémunération des responsables d'usine ou de centrale de distribution est en partie liée à leurs performances sur le plan de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement.

Fabriquer et distribuer des produits en respectant l'environnement et les personnes est un élément essentiel de la vision du développement durable de L'Oréal.

Les équipes sont engagées au quotidien pour réduire l'empreinte environnementale de L'Oréal. La politique environnement du Groupe s'appuie sur un respect strict de la réglementation, des standards internes applicables dans tous ses sites, des processus opérationnels basés sur la prévention, la réduction et la réutilisation. Leur politique est accompagnée d'un reporting mensuel d'indicateurs détaillés qui permettent de contrôler l'évolution des résultats. De plus, les managers de L'Oréal sont responsables de la mise en œuvre de la politique environnementale, de l'animation sur le terrain et de l'atteinte des objectifs.

L'Oréal possède 42 usines et 63 centrales de distribution dans le monde.

**Les usines et centrales de distribution se sont engagées au travers d'objectifs environnementaux très ambitieux :**

- ▶ 50 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue (scope 1 et 2)
- ▶ 50 % de réduction des déchets par produit fini
- ▶ 50 % de réduction de la consommation d'eau par produit fini

Les réductions sont calculées à partir de données comparables sur la période 2005-2015.

## Énergie et gaz à effet de serre dans la production

La demande d'énergie de l'industrie cosmétique est relativement faible par rapport à d'autres secteurs. Ainsi, les réglementations européennes sur les quotas de carbone ne s'appliquent pas à L'Oréal.

Cependant, le Groupe s'est engagé à utiliser efficacement l'énergie et à réduire sa dépendance aux carburants fossiles. Dans la mesure du possible, L'Oréal achète du gaz naturel plutôt que du fioul (qui a une plus forte teneur en carbone) et continue à développer sa stratégie sur les énergies renouvelables.

Le Groupe encourage chaque initiative prise par ses sites à cet égard dans le monde. Chaque économie est importante pour réduire l'empreinte carbone globale.

- ▶ Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué en valeur absolue de 38,8 % entre 2005 et 2012.

## Consommation d'eau

La plupart de l'eau consommée dans les usines de L'Oréal est destinée au nettoyage des équipements de production et des chaînes d'emballage afin de respecter les normes d'hygiène très rigoureuses. Ceci représente 37 % de toute la consommation d'eau des sites industriels du Groupe.

Pour respecter ses objectifs, L'Oréal s'efforce de réduire la quantité d'eau utilisée dans tous les domaines (nettoyage, sanitaires, refroidissement...). Une méthode, appelée OptiCIP, a alors été développée. Elle permet de prendre en compte les spécificités des sites telles que les équipements et le type de produit, puis d'appliquer les processus de nettoyage les plus efficaces dans leurs usines.

Depuis 2010, ce programme d'optimisation des lavages montre des réductions significatives de 50 % sur certains types d'équipements. Les programmes de mise en œuvre sont maintenant en place, avec l'objectif de déployer la méthode OptiCIP à tous les équipements de fabrication.

- ▶ La consommation d'eau par produit fini a diminué de 22,8 % entre 2005 et 2012.

## Déchets

L'Oréal applique, depuis plusieurs années, une politique solide de gestion des déchets. Celle-ci va au-delà de la conformité réglementaire, elle porte sur la prévention, le recyclage et la réutilisation des déchets, ainsi que sur la récupération de l'énergie pour éviter l'envoi des déchets dans les décharges.

En 2012, pour rester en phase avec l'objectif de réduire de 50 % (2005-15) la quantité de déchets par produit fini, le Groupe a lancé de nouvelles initiatives (voir EN22) qui renforcent la réduction des déchets de ses usines et centrales à la source et réduisent l'empreinte environnementale globale.

- ▶ 95 % de leurs déchets sont réutilisés, recyclés ou utilisés pour la production d'énergie
- ▶ 55 % des sites n'envoient aucun déchet dans les décharges
- ▶ Les déchets transportables générés par produit fini ont diminué de 23,9 % entre 2005 et 2012 (y compris emballages navettes)

## Types de déchets

Les déchets sont définis comme tout matériel, autre que des produits, quittant les sites L'Oréal, et le Groupe distingue différents types de déchets conformément aux réglementations européennes.

Il s'agit des déchets transportables (notamment le carton, le papier, le plastique, les emballages sales, les palettes et les résidus de la fabrication), des emballages consignés pour le transport entre les fournisseurs et les sites, et des déchets exceptionnels comme les débris issus de la construction.

## Certification

88 % des usines de L'Oréal, soit 37 sur 42, sont certifiées ISO 14001 et 86 %, soit 36 sur 42, sont certifiées OHSAS 18001 ou VPP, Clarisonic étant inclus dans le périmètre de comptabilisation.

## Transports

L'Oréal optimise sa production mondiale sur une base régionale, en plaçant ses équipes opérationnelles aussi près que possible des marchés qu'elles desservent. Ceci permet à chaque site de production d'être plus réactif et plus efficace en termes de logistique et de transport.

Bien qu'en termes relatifs, les émissions de gaz à effet de serre du secteur cosmétique soient limitées, le transport contribue à l'empreinte environnementale globale de L'Oréal.

## Nouvelles initiatives de réduction des émissions de carbone

Les transports routiers représentent 58 % des moyens de transport utilisés par L'Oréal. Dans la mesure du possible, les équipes logistiques ont recours à des moyens de transport plus écologiques qui permettent aussi au Groupe de respecter ses impératifs de coût et de délai. En 2011, L'Oréal a mis la priorité sur d'autres méthodes et différents modes de transport générant moins d'émissions de gaz à effet de serre.

## Biodiversité

En 2010, les pays signataires de la Convention sur la diversité biologique avaient adopté le Protocole de Nagoya, dont l'objectif est de réglementer l'accès aux ressources présentes sur un territoire donné et de partager équitablement les bénéfices issus de l'utilisation de ces ressources. Consciente de ces enjeux bien avant l'entrée en vigueur du protocole, la Recherche de L'Oréal n'a eu de cesse, depuis 2005, de s'inscrire dans une démarche de pérennisation de ses filières d'approvisionnement afin que celles-ci répondent aux enjeux du développement durable.

Cette prise de conscience va de pair avec une utilisation croissante d'ingrédients renouvelables et d'origine végétale dans leurs produits, à l'image de Biotherm qui a lancé en 2011 un déodorant pour hommes dont 100 % des ingrédients sont d'origine naturelle. L'approvisionnement en huile de palme en est un exemple significatif : en 2011, le sourcing de L'Oréal a été à nouveau reconnu durable par le WWF avec un score de 9/9 sur leur échelle de notation. De même, la filière d'argan du Groupe a fait l'objet d'une présentation par un expert extérieur, Daniel Robinson (South Wales University, Australie), durant la conférence "Union for Ethical BioTrade" et à cette occasion a été saluée comme initiative proactive en matière "d'accès et de partage des avantages".

## Récapitulatif des performances environnementales des usines et centrales de distribution du Groupe L'Oréal

- ▶ Augmentation de 17,7 % de la capacité de production (2005-2012).
- ▶ Émissions de gaz à effet de serre : réduction de 38,8 % en valeur absolue (tonnes de CO<sub>2</sub>, directes et indirectes 2005-12).
- ▶ Réduction de la consommation d'eau de 22,8 % (litres par produit fini, 2005-12).
- ▶ Réduction de 23,9 % de la production de déchets transportables (grammes par produit fini, y compris emballages navette, dans les usines et les centrales de distribution, 2005-12).

# Matières

EN1

## CONSOMMATION DE MATIÈRES EN POIDS OU EN VOLUME

En 2012, L'Oréal a réceptionné 311 000 tonnes de matières premières dans ses usines cosmétiques, utilisées pour la fabrication de ses produits (hors emballages).

EN2

## POURCENTAGE DE MATIÈRES CONSOMMÉES PROVENANT DE MATIÈRES RECYCLÉES

L'Oréal suit la consommation de matière recyclée qui est intégrée dans les emballages de ses produits finis. En 2012, L'Oréal a utilisé 2 905 tonnes de matière recyclée, soit une consommation en hausse de 11 % par rapport à 2011. Ceci n'inclut pas les emballages de transport mais les caisses carton utilisées pour le transport des produits contiennent entre 50 % et 100 % de matière recyclée.

# Énergie

EN3

## CONSOMMATION D'ÉNERGIE DIRECTE RÉPARTIE PAR SOURCE D'ÉNERGIE PRIMAIRE

La consommation directe d'énergie de l'ensemble des usines et centrales de distribution du Groupe, mesurée en gigajoules (GJ), est détaillée ci-dessous :

	2011	2012
Charbon	0 GJ	0 GJ ✓
Gaz naturel	1184257 GJ	1140815 GJ ✓
Fioul	69511 GJ	46334 GJ ✓
Biocarburants	0 GJ	0 GJ ✓
Éthanol	0 GJ	0 GJ ✓
Hydrogène	0 GJ	0 GJ ✓
<b>TOTAL</b>	<b>1253 768 GJ</b>	<b>1187 150 GJ ✓</b>

**Consommation d'énergie directe de source primaire et renouvelable**

2011: 24069 GJ

2012: 51934 GJ ✓

**Consommation totale d'énergie**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
GWh	808	815	786	791	798	747	761 ✓
Consommation (kWh) pour 1000 produits finis	177	169	169	174	158	145	145 ✓

**Répartition par source d'énergie**

Sources	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total en GWh</b>	<b>808</b>	<b>815</b>	<b>785</b>	<b>791</b>	<b>798</b>	<b>747</b>	<b>761 ✓</b>
Electricité en GWh	374	378	362	371	375	374	394 ✓
Gaz en GWh	380	400	393	376	374	329	317 ✓
Fioul en GWh	54	36	30	27	18	19	13 ✓
Vapeur en GWh	-	-	-	16	21	19	22 ✓
Géothermie en GWh	-	-	-	0	1	0	1 ✓
Thermique solaire en GWh	-	-	-	0	1	1	1 ✓
Autres énergies non fossiles en GWh	-	-	-	1	9	5	14 ✓

Le Groupe L'Oréal ne produit pas d'énergie directe.

Concernant les sites administratifs, leur consommation d'énergie est estimée à 17.7 % de la consommation énergétique de l'ensemble des sites du Groupe (sites administratifs, usines et centrales), et concernent 68.9 % des effectifs du Groupe.



## CONSOMMATION D'ÉNERGIE INDIRECTE RÉPARTIE PAR SOURCE D'ÉNERGIE PRIMAIRE

La consommation indirecte d'énergie des usines et centrales de distribution L'Oréal, mesurée en gigajoules, est indiquée comme suit :

Énergie intermédiaire achetée et consommée, issue de sources d'énergie non renouvelable :

	2011 (en GJ)	2012 (en GJ)
Électricité	1 064 738	831 417 ✓
Chauffage et climatisation	4 927	25 740 ✓
Vapeur	68 985	77 941 ✓
Énergie nucléaire	<i>compris dans la valeur "Electricité"</i>	
Autres formes d'énergie importée	0	0 ✓
<b>TOTAL</b>	<b>1 138 650</b>	<b>935 098 ✓</b>

Deux usines (Italie et Allemagne) se sont connectées sur des réseaux de chaleur expliquant la forte progression de la valeur de la ligne « chauffage et climatisation ».

En 2012, L'Oréal a acheté davantage d'électricité d'origine renouvelable.

Énergie intermédiaire achetée et consommée, issue de sources d'énergie renouvelable : 569 226 GJ (264 488 GJ en 2011)

L'Oréal ne détient pas d'information concernant les carburants primaires utilisés dans la production de l'électricité que les usines et centrales de distribution achètent, ni sur leur origine.



## ENERGIE ÉCONOMISÉE GRÂCE À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Oréal a mis en place de nouveaux projets visant à optimiser son activité : redéfinition des processus (ex. : construction d'une centrale à Roye permettant d'optimiser les transports, économie d'énergie en optimisant la production de l'air comprimé, installation de LED, isolation de bâtiments, renforcement de l'isolation des réseaux vapeur dans les usines, récupération de chaleur, amélioration de la production en terme d'efficacité globale), conversion et adaptation des équipements et changements de comportement du personnel. Pour estimer l'amélioration globale, tandis que l'activité du Groupe reste inchangée (production de cosmétiques), l'équipe Environnement a calculé le rapport GJ/million d'unités produites. Elle a constaté que l'efficacité globale a progressé de 14,3 % sur 5 ans. Pour trouver la quantité d'énergie économisée, elle a appliqué cette progression à la consommation énergétique globale.

	2008	2009	2010	2011	2012
Millions de produits finis	4 637,0	4 554,4	5 062,8	5 154,9	5 241,0 ✓
Consommation énergétique totale	2 827 937 GJ	2 846 860	2 871 700	2 687 803	2 739 623 GJ ✓
GJ par million de produits finis	609,9	625,1	567,2	521,4	522,7 ✓
Efficacité globale	14,3 %				
Énergie économisée grâce à la conservation et aux améliorations	457 000 GJ				



## **INITIATIVES POUR FOURNIR DES PRODUITS ET DES SERVICES REPOSANT SUR DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES OU À RENDEMENT AMÉLIORÉ, RÉDUCTIONS DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES OBTENUES SUITE À CES INITIATIVES**

### **Connexion à des réseaux de chaleur**

Dans le courant de l'année 2012, deux usines européennes (Italie et Allemagne) se sont connectées sur un réseau de chaleur qui récupère des calories d'installations industrielles existantes. Elles ont ainsi pu réduire leur consommation de gaz et donc leurs émissions de CO<sub>2</sub> de 1 444 t.

### **Eclairage LED**

Plusieurs sites se sont équipés d'éclairage LED en 2012. En particulier, aux USA, 3 usines et 3 centrales de distribution ont équipé leurs zones de stockage de dispositifs LED avec des asservissements à la présence d'opérateurs. La réduction de consommation d'électricité est importante, pouvant atteindre 80 % dans certains ateliers.

### **Équipement de chauffage au bois**

Soucieuse de rejeter moins de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, la centrale française des Produits Professionnels située à Mitry Mory en région parisienne, a choisi de se chauffer au bois.

### **Énergie solaire**

Les initiatives foisonnent dans les usines L'Oréal du monde entier. A chacune, le projet adapté à sa localisation et sa configuration. L'usine d'Ychang, en Chine, a installé 2000 tubes solaires pour le préchauffage de l'eau, permettant ainsi la réduction de 6 % de sa consommation de fuel. L'usine de Burgos, en Espagne, atteindra un bilan carbone neutre grâce à un grand projet de biomasse et utilise déjà des technologies vertes comme les panneaux solaires et la biomasse pour le chauffage d'un bâtiment. A Pune, en Inde, l'usine exploite l'énergie solaire pour préchauffer l'eau de lavage, ce qui lui permet de diminuer de 7 % sa consommation totale d'énergie. Elle dispose déjà de 320 panneaux solaires répartis sur 970 m<sup>2</sup>. Autre exemple emblématique de la volonté de résultats environnementaux concrets du Groupe, Piscataway, aux États-Unis, aura bientôt réduit ses émissions de CO<sub>2</sub> de 60 % : grâce à l'installation d'éclairage LED et de panneaux solaires sur les toits du site, une réduction équivalente à 1 000 tonnes de CO<sub>2</sub> a été obtenue. Sur le site de Franklin, dans le New Jersey, dont la consommation électrique est inférieure à l'usine de Piscataway, les panneaux solaires ont généré 890 000 kWh ce qui correspond à une baisse de 200 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2012.

### **Installation d'un mur solaire**

La centrale du Canada a construit un mur solaire. Ce mur permet de préchauffer l'air de chauffage du bâtiment et permet de réduire les consommations de gaz. A l'usine de Montréal, des murs solaires sont utilisés non pas pour produire de l'électricité mais pour préchauffer l'air froid extérieur avant d'être distribué dans les bâtiments, pendant la saison froide. Cent tonnes de carbone pour le chauffage sont ainsi économisées, qui provenaient auparavant de l'utilisation du gaz naturel.

### **Déploiement de capteurs photovoltaïques aux US**

En décembre 2012 L'Oréal USA a installé 4 nouveaux systèmes d'énergie solaire dans 4 de ses sites situés dans le New-Jersey; l'un (1 303 kWh) sur le toit des laboratoires de la Recherche & Innovation à Clark, un système (dit de phase II de 761KWp) à l'usine de Franklin, un système de phase I de 851KWp sur le toit de la centrale de distribution de Cranbury et un énorme système de 600 000 pieds carrés sur le toit de la centrale de distribution de Monmouth Junction. L'Oréal estime que grâce à l'ajout de ces nouvelles installations solaires, le Groupe sera en 2013 parmi les 10 entreprises ayant la plus grande capacité solaire aux États-Unis.

### **Bio-gaz**

En 2009, un système unique de biométhanisation a été déployé à Libramont, en Belgique. Dans cette usine, l'électricité et l'eau chaude sont produites à partir de la combustion de gaz méthane généré à partir de déchets agroalimentaires.



Cette production couvre plus de 100 % des besoins en énergie électrique indispensable au fonctionnement de l'usine et 80 % des besoins calorifiques nécessaires au chauffage de l'usine lié à la vapeur du processus de production. Cette installation a permis de réduire le recours aux énergies fossiles, et l'électricité excédentaire est injectée sur le réseau. Une expérience réussie qui va inspirer d'autres projets dans le Groupe dans les années à venir.

## Electricité

L'usine de Vichy profite d'un partenariat ambitieux entre L'Oréal et EDF. Objectif : réduction de 50 % des émissions de CO<sub>2</sub> du site. Pour y parvenir, EDF Optimal Solutions (filiale spécialisée dans l'éco-efficacité énergétique) a conçu une solution énergétique globale sur mesure, tenant compte des spécificités des procédés industriels de Vichy. Les nouvelles installations, inaugurées en juin 2011, permettent aujourd'hui une triple récupération d'énergie (capable de chauffer chaque année l'équivalent de 12 piscines olympiques, soit 88000 m<sup>3</sup> d'eau de lavage), une géothermie efficace qui chauffe l'ensemble des 50000 m<sup>2</sup> de locaux en intersaison, mais aussi un système de "free-cooling", une technique qui remplace le rafraîchissement classique par l'utilisation de l'air frais extérieur. Un variateur de vitesse sur l'un des compresseurs d'air permet d'adapter son fonctionnement aux besoins du site ; des outils de télégestion ont été prévus pour suivre en temps réel les consommations d'énergie et les économies de CO<sub>2</sub> au rythme de la production.

## Projet BUS (Better Utilities for Sustainability)

Le projet BUS est un projet pilote à l'échelle du Groupe mené par les Directeurs d'exploitation, qui s'appuie sur toute l'expertise au sein de L'Oréal pour identifier des méthodes, des solutions techniques et des bonnes pratiques pour les processus de nettoyage, de refroidissement et de compression de l'air et autres processus dans les usines.

A ce jour, 11 bonnes pratiques ont été identifiées pour améliorer notamment le rendement énergétique, celles-ci sont accompagnées de recommandations techniques et déployées dans tout le Groupe.



## INITIATIVES POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE INDIRECTE ET RÉDUCTIONS OBTENUES

De nombreuses initiatives sont prises pour réduire les consommations d'énergie indirecte.

Ainsi, dans le domaine de la bureautique, l'innovation technologique est un levier qui permet à L'Oréal de mettre en place de nouvelles organisations qui conduisent à une baisse de la consommation d'énergie.

### Initiatives pour réduire la consommation d'énergie liée aux systèmes d'information: salles informatiques et centres de données

- L'Oréal (DOSI) met l'accent sur l'efficacité énergétique de ses principaux centres de données (Data-Center). Ces centres sont essentiellement externalisés auprès de partenaires qui ont été sélectionnés en particulier sur leur engagement environnemental et présentant une politique de réduction de l'empreinte carbone reconnue par le marché. Par exemple, pour son nouveau Data-Center Worldclass, localisé en Ile de France, qui héberge près de 40 % des infrastructures IT critiques du Groupe, L'Oréal a sélectionné 2 partenaires spécialistes de l'hébergement informatique (Equinix et Sungard). Ces 2 acteurs sont reconnus pour leur mise en œuvre de solutions d'optimisation énergétiques à l'état d'art: mesure et contrôle du PUE, architecture optimisée pour le refroidissement (freecooling), augmentation de la température des salles, etc.
- De plus, dans le cadre de sa stratégie Data-Center et consolidation des infrastructures IT, les équipes IT du Groupe veillent à optimiser l'utilisation des matériels IT (serveurs et composants d'infrastructures divers) afin d'améliorer les ratios d'efficacité énergétiques.
- Toutefois, le Groupe ne dispose pas à ce jour de mesures précises et d'indicateurs sur les gains obtenus en matière de réduction d'énergie.

### Choix et évolution des équipements informatiques (PC/imprimantes, serveurs et composants d'infrastructure IT) pour réduire leur consommation d'énergie

- Dans le cadre de sa politique achats et pour ce qui concerne les équipements IT, L'Oréal privilégie la sélection de matériels et d'équipements ayant des labels «verts» en terme de consommation d'énergie du type: (labels TCO et Energy Star Label...). Ce critère est maintenant systématiquement pris en compte lors des appels d'offre.
- Le remplacement des ordinateurs actuels (PC et serveurs) par des nouveaux modèles permet en moyenne un gain de l'ordre de 20 à 30 % en matière de réduction de consommation d'énergie.

Enfin, pour réduire encore la consommation d'énergie, sont à l'étude des solutions qui permettront de mettre automatiquement et systématiquement en sommeil tous les équipements IT (PC serveurs) qui ne sont pas actifs.

## Initiatives pour réduire la consommation d'énergie liée au transport des collaborateurs

- Déploiement des outils de communication : la DOSI conduit depuis 2010 un programme qui vise à la promotion et à la modernisation des outils de communication sur les postes de travail – messagerie, messagerie instantanée (Chat), Audioconférence et Web Conferencing etc.
- Plus de 40 000 postes de travail dans le Groupe sont déjà équipés avec ces outils.
- Les statistiques d'usage dans le Groupe pour l'audioconférence et pour la web conférence ont plus que triplé depuis 2010.
- Modernisation et évolution des solutions de vidéo conférence. Le Groupe dispose déjà de près de 200 salles de réunion équipées en solution de vidéo-conférence classique. La DOSI a démarré en 2012 un programme de modernisation de ces équipements pour les faire évoluer vers les technologies de vidéo haute définition (HD). Cette nouvelle technologie va permettre d'augmenter l'usage et la pratique de la visioconférence dans le Groupe grâce à l'amélioration très significative de la qualité de service fournie aux utilisateurs. En effet, avec cette nouvelle technologie, la fiabilité de la communication telecom ainsi que le son et l'image sont très supérieurs aux solutions existantes.
- Le Groupe a aussi décidé de s'équiper avec une douzaine de salles de téléprésence – technologie à la pointe des outils de communication qui permet la réalisation d'une visioconférence dans des conditions d'immersion totale (ces salles seront progressivement opérationnelles dans le courant de l'année 2013).
- L'impact du déploiement de ces nouvelles technologies et outils sur la réduction des voyages et donc indirectement sur la consommation d'énergie est très difficile à estimer, le Groupe ne disposant pas encore d'indicateurs.

## Initiatives pour réduire la consommation d'énergie liée à la fabrication des emballages

En 2010, L'Oréal a identifié et développé, en partenariat avec un fournisseur verrier, une source de verre recyclé post-consommateur de qualité cosmétique et apte au contact alimentaire, conformément aux exigences de qualité du Groupe pour ses emballages. Afin de ne pas nuire à l'esthétique, de satisfaire à l'équation économique et de garantir la pérennité de la ressource pour l'ensemble des productions concernées, ce verre recyclé a été incorporé à hauteur de 40 %. L'utilisation de verre recyclé (ou calcin) permet de réduire de façon significative la température nécessaire pour faire fondre le verre. Ainsi, en incorporant 40 % de verre recyclé post-consommateur, les pots de soin Vichy, Biotherm et Garnier (avant leur rénovation) ont permis de faire baisser la chaleur du four et de réduire de 9 % la quantité d'énergie nécessaire à leur fabrication.

# Eau



## VOLUME TOTAL D'EAU PRÉLEVÉ, PAR SOURCE

Le volume total d'eau prélevé par l'ensemble des usines et centrales du Groupe, en mètres cubes annuels (m<sup>3</sup>/an), se répartit de la manière suivante :

Volume total d'eau prélevée par source	2011 (en m <sup>3</sup> )	2012 (en m <sup>3</sup> )
Eau de surface, y compris l'eau des milieux humides, des rivières, des lacs et des mers, nappe phréatique	331 667	297 204 ✓
Eau pluviale collectée directement et stockée par l'organisation rédactrice du rapport	volume négligeable	volume négligeable
Eaux usées provenant d'une autre organisation	0	0
Eau du réseau municipal ou d'autres fournisseurs d'eau	2 552 131	2 627 363 ✓
<b>TOTAL</b>	<b>2 883 798</b>	<b>2 924 567 ✓</b>

↳ Pour plus d'informations concernant la gestion de l'eau, consultez la rubrique 6.2.3 « L'utilisation durable des ressources » page 203 du Document de Référence 2012.

## EN9

### SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU SIGNIFICATIVEMENT TOUCHÉES PAR LES PRÉLÈVEMENTS

Les usines et centrales de distribution se sont engagées au travers d'objectifs environnementaux très ambitieux de 50 % de réduction de la consommation d'eau par produit fini sur la période 2005-2015.

#### Aucune usine ne prélève directement de l'eau d'une eau de surface :

- Aucune source d'approvisionnement en eau n'est significativement touchée par les prélèvements. Toutes les usines de production sont implantées en zones urbaines, dans des agglomérations supérieures à 30000 habitants. Le volume de prélèvement moyen d'un site de formulation correspond au volume prélevé par 1 000/1 500 habitants (130 l/habitant/jour) : c'est-à-dire que le besoin en eau de l'usine est inférieur à 5 % de la consommation de l'agglomération et donc n'affecte pas les sources d'approvisionnement en eau de manière significative.
- Aucune usine de production ne se retrouve dans une zone Ramsar.
- Moins de 10 % des produits du Groupe sont fabriqués dans des régions qui souffrent d'un stress hydrique. Pour l'identification des zones de stress hydriques, le Groupe utilise le WBCSD Water Tool.

## EN10

### POURCENTAGE ET VOLUME TOTAL D'EAU RECYCLÉE ET RÉUTILISÉE

Afin d'atteindre l'objectif du Groupe de réduction de sa consommation d'eau (moins 50 % entre 2005 et 2015, en litre/Produit Fini), L'Oréal a initié plusieurs dispositions. L'une d'entre elles est de recycler l'eau afin de la réutiliser pour certains usages.

Le recyclage des eaux de refroidissement est un standard technique mis en œuvre depuis plus de 20 ans, grâce à une boucle d'eau qui alimente les cuves de fabrication.

Pour aller plus loin, plusieurs projets de traitement poussés des effluents industriels sont déployés dans plusieurs usines, afin de réutiliser cette eau pour des usages le permettant. Deux projets ont été déjà réalisés en 2012.

- **Dans l'usine de Montréal**, où environ 40 % de l'eau de lavage des équipements va être remplacée par de l'eau recyclée, traitée avec des systèmes membranaires.
- **Dans l'usine d'Inde**, les eaux usées et les rejets des dispositifs de déminéralisation de l'eau de ville, sont traitées par un procès biologique puis purifiées par un système membranaire. L'eau traitée peut être réutilisée pour la production de la vapeur ou comme appoint pour l'eau de refroidissement.

L'indicateur permettant de remonter le taux de recyclage ou le taux de réutilisation de l'eau est en cours d'intégration.

## EMPLACEMENT ET SUPERFICIE DES TERRAINS DÉTENUS, LOUÉS OU GÉRÉS DANS OU AU VOISINAGE D'AIRES PROTÉGÉES ET EN ZONES RICHES EN BIODIVERSITÉ EN DEHORS DE CES AIRES PROTÉGÉES

Aucune usine du Groupe n'est située dans une zone protégée.

13 usines sont situées à moins de 10 km de zones recensées UICN de catégories majoritairement IV et V, et deux sites sont situés à moins de 10 km de zones recensées UICN de catégories I (Suède à 4,9 km et Montréal à 9,6 km).

Seules 2 usines (Allemagne et USA) sont situées à moins de 1 km de distance d'une zone protégée.

### Prise en compte de la biodiversité lors de l'implantation d'un nouveau site L'Oréal

L'Oréal prend en compte le respect de la biodiversité lors du choix du lieu d'implantation d'une nouvelle entité, grâce à plusieurs outils. Le «Guide de conception et de construction durables», destiné à tous les managers ayant une responsabilité dans les domaines immobiliers, comporte des exigences sur le respect de la biodiversité et préconise le maintien ou la restauration des habitats naturels existants. Par exemple sur un terrain dont la biodiversité a été dégradée avant même l'arrivée d'une entité L'Oréal, il est recommandé dans le Guide d'y restaurer la biodiversité et d'augmenter la valeur écologique du site en y plantant des espèces indigènes ou adaptées.

De plus, lors d'un projet de nouveau site, il est recommandé d'élaborer une étude d'impact environnemental globale dès la phase de conception (l'objectif étant de minimiser l'impact négatif du projet sur l'environnement et la santé), et faire évoluer cette étude en adaptant le projet aux conditions imposées par le site et son environnement.

Lors de l'acquisition d'un terrain ou de bâtiments par le Groupe, une «due diligence» est réalisée. Au cours de l'exploitation, la politique du Groupe est de prendre toutes les mesures préventives décrites dans des documents internes afin d'éviter une pollution des sols ou des eaux pluviales. Ces dispositions sont vérifiées lors des audits et des visites de ses assureurs. Enfin, lors de la cession d'un site, une évaluation de la pollution est réalisée selon une procédure interne.

### Exigences de L'Oréal concernant l'utilisation des sols

Dans son Guide de Conception et de Construction durables, L'Oréal décrit les exigences relatives à l'utilisation des sols:

- Réduire l'impact de la construction sur l'environnement par exemple en utilisant une zone déjà développée industriellement, voire sur un site industriel existant ou une friche industrielle.
- Si possible, le site devra être sur un terrain situé à plus de 30 m de toute zone humide (mer, étangs, lacs, rivières...).
- Le site évitera des terrains situés sur des espaces naturels, espaces vert publics, terrains abritant des espèces menacées ou en voie de disparition, ou toute autre zone non développée (par exemple : terres agricoles...).
- Réhabiliter les sites impactés par une pollution (friche industrielle), où le développement est plus difficile en raison de la contamination environnementale (réelle ou perçue comme telle), évitant ainsi la construction sur les terrains naturels ou non développés.
- Prévenir l'érosion du sol qui peut résulter du ruissellement des eaux pluviales ou de l'érosion par les vents pendant la construction, entre autres en protégeant la couche de terre arable stockée pour permettre sa réutilisation.
- Maintenir ou restaurer les habitats naturels existants et la biodiversité.
- Maximiser la superficie d'espaces verts sur le site (même au-delà de la réglementation locale). Minimiser les surfaces imperméables ou espaces naturels.

### Initiatives de sites en faveur de la biodiversité

On peut citer des exemples concrets d'actions dans ce domaine. Sur le campus de Recherche de Chevilly en France, des observations écologiques ont été faites à partir de protocoles scientifiques, sous la direction du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Le diagnostic de la biodiversité du site a consisté à faire des inventaires faunistiques et floristiques de différents groupes d'espèces: Flore, Oiseaux et Insectes pollinisateurs. Afin de compléter ces données, les écologues d'un bureau d'études spécialisé ont réalisé des observations complémentaires sur les Chiroptères. A partir de ces observations,

des analyses ont été menées pour caractériser la biodiversité présente sur le site. Des préconisations en termes d'aménagement et de gestion sont proposées afin de pérenniser et de développer la biodiversité présente sur le site.

Sur un site de production basé en Touraine, un partenariat avec une association d'apiculteurs a consisté dans l'implantation de ruches sur le terrain de l'usine, planté de fleurs mellifères. Une ruche est instrumentée de façon à suivre la vie de la ruche suivant des paramètres utiles pour mieux comprendre son fonctionnement.



## DESCRIPTION DES IMPACTS SIGNIFICATIFS DES ACTIVITÉS, PRODUITS ET SERVICES SUR LA BIODIVERSITÉ DES AIRES PROTÉGÉES OU DES ZONES RICHES EN BIODIVERSITÉ EN DEHORS DE CES AIRES PROTÉGÉES

### Impacts potentiels liés à la sélection et à l'utilisation des matières premières renouvelables

Il est largement admis que le secteur Personal Care n'a pas d'impact physique dommageable significatif sur la biodiversité. Pourtant, substituer des ingrédients qui proviennent traditionnellement de la pétrochimie par des ingrédients d'origine renouvelable, ou en chercher de nouveaux principes actifs obtenus par les biotechnologies, à condition qu'ils ouvrent des pistes intéressantes pour l'innovation, peut également présenter certains enjeux écologiques et sociaux qui doivent être traités tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin d'assurer un sourcing responsable mondial de la biodiversité.

A ce jour 40 % des matières premières utilisées par le Groupe L'Oréal sont d'origine végétales. Cela représente plus d'un millier d'ingrédients issus de près de 300 espèces végétales. Plus de 80 % des Matières Premières d'origine végétale (en nombre) dérivant de ces espèces ne présentent pas d'enjeu critique de biodiversité.

### Impacts potentiels liés aux activités des sites de production de L'Oréal

Aucune usine n'est située dans une zone protégée et seules 2 usines (Allemagne et USA) sont situées à moins de 1 km de distance d'une zone protégée. L'impact direct de l'activité de L'OREAL sur les aires protégées est donc faible.



## HABITATS PROTÉGÉS OU RESTAURÉS

### Restauration de la biodiversité sur les sites

Lors de la construction de nouveaux sites, la restauration d'un habitat dégradé fait partie des objectifs inscrits dans le « Guide de conception et de construction durable ». Par exemple sur un terrain dont la biodiversité a été dégradée avant même l'arrivée d'une entité L'Oréal, il est recommandé d'y restaurer la biodiversité et d'augmenter la valeur écologique du site en y plantant des espèces indigènes ou adaptées.

On peut citer des exemples concrets d'actions de protection ou de restauration de la biodiversité autour des sites L'Oréal. Sur le campus de Recherche de Chevilly en France, des observations écologiques ont été faites à partir de protocoles scientifiques, sous la direction du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris; le diagnostic de la biodiversité du site a consisté en l'inventaire faunistique et floristique de différents groupes d'espèces : flore, oiseaux et insectes pollinisateurs, données qui ont été complétées par les écologues d'un bureau d'études spécialisé qui ont réalisé des observations complémentaires sur les chiroptères. Des analyses à partir de ces observations ont été menées pour caractériser la biodiversité présente sur le site, ce qui a conduit à des préconisations en termes d'aménagement et de gestion afin de pérenniser et de développer la biodiversité présente sur le site.

De même, sur un site de production basé en Touraine, un partenariat avec une association d'apiculteurs a permis d'installer des ruches sur le terrain de l'usine, planté de fleurs mellifères, et à en observer l'activité via la mise en place d'indicateurs de suivi.

### Autres opérations volontaires de restauration de la Biodiversité, hors sites

Depuis 2000 La marque Ushuaïa soutient l'ONF pour créer un réseau de sites naturels remarquables à la biodiversité préservée.

Entre 2000 et 2007, Ushuaïa a soutenu la restauration de quatre arboretums qui ont été enrichis de nouvelles espèces.

En 2008, Ushuaïa a redéfini son partenariat avec l'ONF pour participer à la création d'une grande Réserve Biologique au coeur dumassif de l'Esterel, destinée à renforcer la protection de sa flore et de sa faune.

En 2012 la marque Biotherm dans le cadre de ses engagements de marque en faveur du respect de la Biodiversité aquatique, a soutenu «Mission Blue», organisation mondiale de défense des océans fondée par l'océanographe Sylvia Earle, dont l'objectif est de financer une réserve marine dans la Mer de Ross, menacée par la pêche industrielle et le réchauffement climatique.

En 2012 en France, plus de 10 % des opérations citoyennes proposées aux collaborateurs du Groupe dans le cadre du Citizen Day se sont rapportées à des actions en faveur de la biodiversité.



## STRATÉGIES, ACTIONS EN COURS ET PLANS FUTURS DE GESTION DES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

### Gestion des impacts potentiels sur la biodiversité liés à l'approvisionnement en matières premières renouvelables

Concernant le sourcing des matières premières renouvelables et le respect de la biodiversité, L'Oréal applique la même démarche rigoureuse, qu'elles soient issues d'aires riches et/ou sensibles en biodiversité ou non. Ainsi depuis 2006, l'ensemble des matières premières du Groupe fait l'objet d'un examen strict sur des critères de respect de la biodiversité comme le statut écologique de la ressource et/ou de son écosystème, les mesures de protection éventuelles des ressources, l'impact de la production sur les milieux naturels, etc.

#### Ces données sont pilotées grâce :

- à des «Fiches Plantes», réalisées pour les 300 espèces végétales à l'origine des matières premières renouvelables, qui identifient en amont les enjeux potentiels liés à l'utilisation d'une plante sur 3 axes de vigilance : écologie, équité, social.
- au référentiel Raw Material Sustainability Assessment qui est déployé pour chacune des nouvelles matières premières les plus sensibles sur ces questions. Ce référentiel établit un profil écologique précis des espèces valorisées dans les matières premières du Groupe, ainsi que des écosystèmes dont elles sont issues.

Lorsque cela le nécessite des plans d'action sont engagés sur les filières d'approvisionnement, afin de garantir en partenariat avec les fournisseurs concernés le sourcing durable des matières premières.

### Actions en cours pour le l'approvisionnement durable des matières renouvelables, certifications et indicateurs de suivi

En 2012, 100 % des nouvelles matières premières ont fait l'objet d'un examen strict sur des critères de respect de la Biodiversité, et conformément à l'engagement pris en 2005 aucune matière première présentant un profil Biodiversité défavorable n'a été référencée.

Au sein du portefeuille de matières premières existant, 80 % des matières premières stratégiques présentant des enjeux de Biodiversité ont fait l'objet de plan d'action spécifique avec les fournisseurs afin de mieux connaître les risques d'impacts et/ou d'initier des plans d'action correctifs sur les territoires d'origine des ingrédients.

Par exemple :

#### Depuis 2007, L'Oréal est engagé dans le Programme «Argan durable au Maroc» avec son fournisseur BASF et l'ONG Yamana :

- Dans le cadre de ce programme, un cahier des Charges innovant a été développé pour une récolte respectueuse des produits de l'arganeraie (notamment les feuilles). En 2007, les partenaires ont également soutenu une initiative de nursery pour le repeuplement de l'arganeraie déclarée Réserve de Biosphère par l'Unesco.
- Le choix de la co-valorisation par L'Oréal des produits de l'argan a permis d'optimiser de manière innovante l'exploitation des ressources renouvelables prélevées, à savoir l'huile et son résidu d'extraction, les feuilles, et le noyau.
- Un système de traçabilité complet a été spécifiquement développé et mis en place depuis la parcelle, pour garantir le respect des cahiers des charges (Agriculture Biologique, Commerce équitable, Indication Géographique protégée).

#### Depuis 2008, L'Oréal développe le Programme «Better Karité» avec deux fournisseurs, AAK et Olvea.

- Dans une première étape, les femmes sont formées aux bonnes pratiques de récolte afin de contrôler l'impact écologique lié aux prélèvements des noix de karité.
- Les femmes sont également formées aux bonnes pratiques de traitement «post récolte» afin d'optimiser la valorisation des ressources prélevées.

- L'approvisionnement par L'Oréal permet aujourd'hui à 13 000 femmes réunies en organisations de productrices de vendre leur karité à ces 2 fournisseurs à un prix d'achat supérieur de 20 % à celui du marché sur la base du respect des bonnes pratiques de cueillette.
- L'ambition d'ici 2014 est d'engager un projet plus global de lutte contre la déforestation et de protection de l'écosystème.

**En juillet 2012 au Brésil, L'Oréal s'est engagé dans un partenariat avec l'agence de coopération allemande pour le développement (GIZ), son fournisseur Beraca et l'ONG Caritas.**

- L'un des objectifs de ce projet est la conservation des ressources naturelles amazoniennes à travers un renforcement de capacité des filières d'approvisionnement en huiles végétales amazoniennes.
- Les producteurs seront formés aux bonnes pratiques de culture et de récolte des produits forestiers non ligneux afin d'assurer la durabilité de leurs activités.

En parallèle à ces programmes lancés sur des ingrédients cosmétiques de spécialités, et conscient que les commodités agricoles sont les premiers moteurs de déforestation, L'Oréal s'est engagé à ce que 100 % de ses approvisionnements issus des principales commodités agricoles soient issus de sources certifiées durables d'ici à 2020.

## Stratégie

### La stratégie de L'Oréal consiste en les points suivants :

- Estimer les impacts de son sourcing, ce qui est fait pour chacune des commodités : papier, huile de palme, bois, soja.
- Réduire les impacts en s'orientant vers un sourcing toujours plus responsable. Ce processus est en cours pour certaines matières premières comme le papier, et déjà réalisé pour d'autres comme l'huile de palme ou le soja, sur la base de modèles de certification existants (RSPO pour l'huile de palme, FSC ou PEFC pour le papier/carton...).
- L'étape suivante pourrait être de compenser les impacts restants pour atteindre un objectif de zéro déforestation nette. Jusqu'ici aucune action n'a été mise en place à grande échelle car il reste des questions à éclaircir sur la pertinence et l'efficacité des process à adopter. Le Groupe a pour le moment mis en place des projets pilotes comme l'initiative « Wood Positive » de The Body Shop qui consiste en une compensation de l'utilisation du papier et du bois par le replantage d'arbres.

### L'Oréal a aussi mis en place des Indicateurs de Performance :

- % de papier ou carton certifiés pour le packaging et la PLV. La certification forestière est l'un des Indicateurs de Performance principaux pour le packaging et la PLV. Cet indicateur fait également partie des 5 critères utilisés dans le nouveau process d'homologation environnementale des emballages.
- % d'huile de palme et de soja issus de sources durables.

## Huile de palme : certification privilégiée, bilan à fin 2012, et objectifs pour le futur

### À la fin de l'année 2012, la totalité des achats d'huile de palme de L'Oréal s'est faite selon des procédures durables, dont l'objectif est de garantir la préservation de la biodiversité des forêts d'Asie du Sud Est.

- Depuis 2010, les achats directs d'huile de palme, (de l'ordre de 850 tonnes en 2012), sont basés sur une traçabilité totale certifiée RSPO SG (Roundtable on Sustainable Palm Oil, Segregated Model).
- Depuis 2012, une autre catégorie d'ingrédients, les dérivés d'huile de palme, dont les chaînes d'approvisionnement sont très complexes, sont également certifiés durables par la RSPO. Ce sont, par exemple, certains tensioactifs, qui assurent les fonctions détergente et moussante des shampoings. Ils font l'objet d'une compensation par des certificats GreenPalm (RSPO Book & Claim), dont l'achat permet de mettre sur le marché un volume équivalent d'huile de palme certifiée durable.
- L'objectif à terme est que l'ensemble des matières premières issues du palmier provienne directement de plantations certifiées durables par la RSPO.

## Papier et carton : certification privilégiée, bilan à fin 2012, et objectifs pour le futur

L'Oréal impose que tout carton ou papier d'emballage utilisé pour le packaging et la PLV soit issu forêts gérées de façon durable et certifiées (FSC voire PEFC). L'Oréal est par ailleurs membre de FSC France depuis 2010 et a été une des premières entreprises cosmétiques à imposer la certification FSC à ses imprimeurs afin de garantir la traçabilité du papier et carton.

L'Oréal utilise la certification FSC à chaque fois que cela est possible, et autorise la certification PEFC lorsqu'il n'est pas possible de recourir au sourcing FSC.

Tout collaborateur de L'Oréal impliqué dans la conception ou l'achat d'emballage connaît cette politique de certification et l'applique. La certification forestière fait l'objet d'un Position Paper\*, figure parmi les Indicateurs de Performance, et représente un des 5 critères de l'homologation environnementale.

\*Document interne qui décrit la politique du Groupe en la matière.

Le bilan actuel est actuellement le suivant :

- ▶ Concernant les emballages, 97.6 % du carton utilisé pour les emballages est certifié
- ▶ 93 % des sites d'impressions des fournisseurs du Groupe sont certifiés FSC
- ▶ La politique de certification s'applique aux PLV depuis moins longtemps que pour les emballages; fin 2012, 56 % du carton des PLV était certifié

L'objectif de L'Oréal est de parvenir à 100 % de carton certifié, FSC ou PEFC.

Depuis le 22 avril 2012 la marque The Body Shop compense la consommation de papier utilisé pour les emballages primaires, secondaires et le transport, en collaboration avec World Land Trust. Cela repose à la fois sur la plantation d'arbres à haute valeur de conservation (High Conservation Value species) et par la conservation d'arbres existants dans des zones menacées de déforestation.

### Huile de Soja: choix des certifications et bilan à fin 2012

Concernant l'approvisionnement du soja, L'Oréal n'a pas recours à une certification extérieure mais à son programme de Community Fair Trade interne. Le Community Fair Trade a été mis en place par The Body Shop Il lui permet d'acheter 100 % des volumes de soja utilisés par le Groupe à des petits producteurs d'huile de soja du Brésil.

Le Groupe source en effet son soja biologique auprès de producteurs agricoles de Capanema au Brésil, qui utilisent des méthodes traditionnelles et ancestrales de polyculture pour planter, cultiver et récolter les graines de soja, qui sont ainsi biologiques et sans OGM. Grâce à ce programme de Community Fair Trade, les fermiers de Capanema perçoivent un revenu juste et équitable pour leurs graines de soja, et peuvent donc préserver leur mode de vie traditionnel.

A fin 2012, 100 % des approvisionnements du Groupe en huile de soja étaient certifiés durable: garantis sans OGM, produits par une agriculture biologique ne participant pas à la déforestation et issus du commerce équitable.

### Gestion des impacts liés à l'utilisation des produits

L'Oréal veille à l'impact potentiel de ses produits, et notamment des produits rincés (shampoings, après-shampoings, gels douche...), sur les écosystèmes aquatiques lors de l'usage chez le consommateur.

Depuis 1995, date de création de son laboratoire d'écotoxicologie, L'Oréal a développé une expertise sur les impacts potentiels de ses produits cosmétiques sur les milieux aquatiques. De fait, l'amélioration du pourcentage de la biodégradabilité et/ou du profil écotoxicologique d'une formule est un vecteur essentiel de réduction de ces impacts. Afin de minimiser constamment l'impact environnemental des ingrédients, les équipes de la Recherche travaillent à l'amélioration de la biodégradabilité des formules. Des shampoings et après-shampoings, dont les formules détiennent un haut niveau de biodégradabilité, ont été lancés dans des marques destinées au grand public tel que Fructis et Ultra-doux de chez Garnier (94 et 97 %) ainsi que Dop (94-98 %).



## NOMBRE D'ESPÈCES FIGURANT SUR LA LISTE ROUGE MONDIALE DE L'UICN ET SUR SON ÉQUIVALENT NATIONAL ET DONT LES HABITATS SE TROUVENT DANS DES ZONES AFFECTÉES PAR DES ACTIVITÉS, PAR NIVEAU DE RISQUE D'EXTINCTION

Sur la base des informations disponibles, les espèces figurant sur la Liste rouge mondiale de l'UICN et potentiellement impactées par les activités d'approvisionnement en matières premières de L'Oréal sont les suivantes :

Espèce végétale	Cupressus Sempervirens	Shorea Stenoptera	Canarium Luzonicum	Caesalpinia Echinata	Pinus Elliotti	Pinus Palustris	Pinus Taeda
Niveau de risque d'extinction/Red List Category & Criteria:	Lower Risk / near threatened	Endangered A1cd	Vulnerable A1cd	Endangered A1acd	Lower Risk / least concern	Vulnerable A1cde	Lower Risk / least concern



Le statut écologique réel des matières premières élaborées à partir de ces espèces est périodiquement vérifié avec les fournisseurs (origine géographique, mode d'obtention sauvage ou cultivé) afin de limiter l'impact des prélèvements réalisés par le Groupe sur ces espèces. Leur inscription éventuelle à l'une des listes en réglementant l'accès est particulièrement suivi afin de garantir la conformité des approvisionnements.

Dans le cadre du plan d'action pour un sourcing durable des matières premières renouvelables, l'ensemble des matières premières issues de ces espèces feront l'objet d'un plan d'action spécifique d'ici 2015 afin d'en garantir un approvisionnement durable.

Certaines, les plus importantes pour le Groupe ont déjà fait l'objet d'actions spécifiques avec les fournisseurs concernés et des garanties de sourcing responsable sont en cours d'obtention, comme l'origine géographique précise des prélèvements, les plans volontaires de gestion durable de la ressource, les rapports d'audits et les éventuelles certifications volontaires obtenues.

Pour les autres moins stratégiques et souvent consommées à de faibles volumes, les plans d'actions ont été différés et si possible certains pourront consister à les remplacer.

# Émissions, effluents et déchets



## EMISSIONS TOTALES, DIRECTES OU INDIRECTES, DE GAZ À EFFET DE SERRE, EN POIDS (TEQ CO<sub>2</sub>)

Les émissions de gaz à effet de serre de L'Oréal proviennent de sa consommation énergétique de l'ensemble des sites de production et de distribution du Groupe.

L'Oréal utilise le protocole GHG (Greenhouse Gas Protocol). Les calculs sont basés sur des données spécifiques : pour chaque source d'énergie (gaz naturel, carburant, vapeur, électricité), L'Oréal multiplie la consommation énergétique par le facteur d'émission pertinent :

- Pour le gaz et le carburant, L'Oréal applique les facteurs d'émission recommandés par le protocole GHG.
- Pour l'électricité, le Groupe utilise le facteur d'émission du fournisseur local, si ce dernier est disponible. Dans le cas contraire, il applique le dernier facteur fourni par l'Agence internationale de l'énergie.

Emissions directes	66 920 t eq CO <sub>2</sub> ✓
Emissions indirectes	78 540 t eq CO <sub>2</sub> ✓
<b>TOTAL</b>	<b>145 460 t eq CO<sub>2</sub> ✓</b>

TCO <sub>2</sub>		2011	2012	Evolution
Usines	Scope 1	59 896	55 853	-6,8 %
	Scope 2	76 830	62 979	-18,0 %
	<b>TOTAL</b>	<b>136 726</b>	<b>118 832 ✓</b>	<b>-13,1 %</b>
Centrales	Scope 1	11 551	11 067	-4,2 %
	Scope 2	18 442	15 561	-15,6 %
	<b>TOTAL</b>	<b>29 993</b>	<b>26 628 ✓</b>	<b>-11,2 %</b>
Usines + Centrales	Scope 1	71 447	66 920	-6,3 %
	Scope 2	95 272	78 540	-17,6 %
	<b>TOTAL</b>	<b>166 719</b>	<b>145 460 ✓</b>	<b>-12,8 %</b>



## AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES PERTINENTES DE GAZ À EFFET DE SERRE, EN POIDS (TEQ CO<sub>2</sub>)

Le Groupe s'est engagé à travers la fixation d'objectifs ambitieux, notamment la réduction de 50 % ses émissions de CO<sub>2</sub> en absolu entre 2005 et 2015.

De plus, depuis plusieurs années un Bilan Carbone est réalisé pour l'ensemble des activités du Groupe. Ce Bilan Carbone est réalisé conformément aux recommandations du GHG Protocol et en utilisant l'outil Bilan Carbone de l'ADEME, reconnu internationalement.

### En 2012, le Groupe a réactualisé le calcul de son empreinte carbone portant sur l'activité 2011 :

L'étude montre, comme le prouvent les chiffres ci-dessous que l'étape la plus impactante en terme d'émissions de gaz à effet de serre est la phase d'utilisation, chez le consommateur, lorsque ce dernier utilise de l'eau chaude.

Les émissions de GHG sont du CO<sub>2</sub>.

### Les émissions indirectes de GHG du Groupe (hormis l'électricité, la chaleur et la vapeur) proviennent essentiellement :

- de l'utilisation des produits par les clients (eau chaude) : estimées à 3 550 000 t eq. CO<sub>2</sub>. ✓
- des emballages des produits finis : estimées à 982 000 t eq. CO<sub>2</sub>. ✓
- des matières premières destinées aux produits finis : estimées à 960 000 t eq. CO<sub>2</sub>. ✓
- du transport des produits finis, matières premières et composants : estimées à 415 000 t eq. CO<sub>2</sub>. ✓
- du transport professionnel des collaborateurs : estimé à 213 000 t eq. CO<sub>2</sub>. ✓

Ces postes représentent 92 % des émissions indirectes totales de GHG (hormis l'électricité, la chaleur et la vapeur), estimées à 6 635 000 t eq. CO<sub>2</sub>.

Les émissions des autres postes moins importants (services, restauration, papier carton, trajets domicile travail, visiteurs, fin de vie des produits vendus, immobilisation, déchets et eaux usées) sont estimées à 521 000 t eq. CO<sub>2</sub>. ✓

✓ = audité par Deloitte

Concernant l'utilisation des produits, certaines marques, comme Garnier, sensibilisent leurs clients aux éco-gestes leur permettant de réduire leur consommation d'eau chaude ([http://www.garnier.fr/fr/fr/programmes/astuces/astuces-vertes-liste-categorie.aspx?tpcode=GARNIER^GARNIER\\_ASTUCES\\_VERTES](http://www.garnier.fr/fr/fr/programmes/astuces/astuces-vertes-liste-categorie.aspx?tpcode=GARNIER^GARNIER_ASTUCES_VERTES)), ou au geste de tri dans la salle de bain.

↳ Pour plus d'informations concernant les actions menées pour réduire les émissions liées aux produits, consultez la fiche Responsabilité du Fait du Produit, rubrique PR 3.



## INITIATIVES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET RÉDUCTIONS OBTENUES

### Emissions directes des usines et centrales de distribution (cf. informations chiffrées en EN 16)

Chaque usine et centrale de distribution s'efforce, de manière volontaire, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, grâce à différentes actions :

- l'optimisation des réseaux de vapeur dans les usines, moindre consommation de carburants fossiles,
- l'optimisation de la chaleur dans les usines et DC, moindre consommation de carburants fossiles,
- l'utilisation de pompes à chaleur,
- la récupération de l'énergie produite par les effluents,
- la récupération de l'énergie provenant des compresseurs,
- l'optimisation de l'électricité consommée, comme pour la production d'air comprimé, utilisation de LED sur certains sites, moteurs entraînés par variation de fréquences pour adapter la vitesse aux besoins,
- les changements de comportement du personnel,
- la production in situ d'électricité renouvelable (solaire),
- l'utilisation de géothermie,
- l'achat d'énergie verte...

## Emissions indirectes: chez les fournisseurs du Groupe

### L'Oréal implique ses fournisseurs dans la réduction de leur empreinte carbone:

En pratique, les plans d'actions sont pilotés à l'échelle globale mais aussi locale :

par un ensemble d'actions prises pour limiter les émissions dans l'air de son activité élargie. A titre d'exemple, L'Oréal est depuis 2003 membre du Carbon Disclosure Project (2012 scores : performance B, transparence 94) et y a associé 133 fournisseurs en 2012.

L'Oréal considère que les émissions de CO<sub>2</sub> de ses fournisseurs font partie de son empreinte environnementale élargie et qu'ils se doivent d'unir leurs efforts pour parvenir à la réduire.

Membre du Carbon Disclosure Project (« CDP ») depuis 2003 et du CDP Supply Chain depuis 2007, L'Oréal continue à encourager ses fournisseurs à mesurer et à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

En 2012, L'Oréal a renforcé sa stratégie sur le CDP : ce ne sont plus les experts environnement qui seuls dialoguent avec les fournisseurs, les acheteurs formés au CDP sont devenus les ambassadeurs de la démarche.

Ce fonctionnement a permis de traiter du CDP Supply Chain avec les fournisseurs lors des réunions stratégiques (« Business Review »), de lancer 156 invitations en 2012 contre 55 en 2011 et de mobiliser les équipes pour convaincre qu'une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre est désormais un axe incontournable dans la performance globale d'une entreprise.

Pour évaluer la performance environnementale des fournisseurs, un tableau de bord a été développé conjointement avec le CDP, synthétisant les réponses des fournisseurs au CDP pour les rendre accessibles aux équipes achats.

Ainsi en 2012, 133 fournisseurs (parmi les 156 fournisseurs invités) ont répondu positivement à l'invitation de L'Oréal à rejoindre également le CDP. ✓

Ce nombre se situe au-dessus de la moyenne (2415 participants pour plus de 6000 invités) des membres du CDP. Le taux de réponse élevé, obtenu grâce à l'engagement conjoint des équipes achats et environnement, a conduit le CDP à reconnaître L'Oréal comme une des entreprises les plus engagées dans cette démarche.

↳ Pour plus d'informations concernant le CDP, consultez :

- [www.cdproject.net](http://www.cdproject.net)
- l'interview de Paul Simpson, Directeur du CDP, page 24 du Rapport Développement Durable 2012.



## EMISSIONS DE SUBSTANCES APPAUVRISANT LA COUCHE D'OZONE, EN POIDS

Concernant les activités de L'Oréal, les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone proviennent des systèmes de production de froid lors des phases de refroidissement en cuves de fabrication ou pour la climatisation des locaux. Toutes ces installations font l'objet d'une maintenance régulière. Le choix des fluides frigorigènes des installations frigorifiques se fait en prenant en compte le potentiel de leur destruction d'ozone.

Les quantités émises à l'atmosphère sont suivies sur chaque site. Un projet est en cours afin de pouvoir consolider à l'échelle du Groupe la quantité totale émise dans l'atmosphère.

De plus, une étude d'estimation de ces quantités est en cours.

Lors de la dernière étude réalisée par le Groupe (2009), les quantités estimées étaient de 0,184 t de substance, soit 323 t eq CO<sub>2</sub>, ce qui est négligeable par rapport aux émissions de CO<sub>2</sub> scope 1 et scope 2.

- Tonnes de substances (estimation) : 0,184 t
- Tonnes d'équivalent CFC-11 (estimation) : 0,257 t

Ces estimations proviennent d'une étude réalisée sur les valeurs de 2009. Cette étude montre que l'équivalent de CO<sub>2</sub> émis par les ODS\* représente moins d'un pour cent d'émissions directes de CO<sub>2</sub>. Connaissant les émissions directes totales, les ODS\* ont été estimés à l'échelle du Groupe (teq CO<sub>2</sub>) ; cette quantité a ensuite été traduite en tonnes d'équivalent CFC-11. Concernant la quantité de substances, le calcul a été basé sur la quantité émise par l'échantillon de l'étude relatif à la quantité d'équivalent CO<sub>2</sub>.

\* ODS = Ozone Depleting Substances

## EN20

### ÉMISSIONS DE NOx, SOx ET AUTRES ÉMISSIONS SIGNIFICATIVES DANS L'AIR PAR TYPE ET PAR POIDS

Depuis de nombreuses années, L'Oréal travaille à améliorer son efficacité énergétique, ce qui se traduit par des réductions des émissions à l'atmosphère.

En particulier, dès que cela est possible, le Groupe utilise le gaz pour remplacer le fioul, à l'origine des émissions de SO<sub>2</sub> et utilise le fioul le plus pauvre en SO<sub>2</sub> disponible.

Ainsi, les émissions de SO<sub>2</sub> sont passées de 7,1 t en 2010 à 6,5 t en 2011, puis 6,1 t en 2012 ✓.

Les émissions de NOx, SOx et autres émissions significatives dans l'air sont estimées selon les méthodologies suivantes :

**NOx** : La quantité est estimée en appliquant un facteur d'émission à chaque catégorie de combustible utilisé

**SOx** : La quantité est utilisée en calculant les émissions en tenant compte du pourcentage de soufre dans le fioul utilisé

**COV** : Les quantités sont estimées avec l'aide d'un outil interne qui calcule pour chaque matière contenant du COV ses émissions pour chaque opération réalisée dans le site de production.

**Les quantités estimées pour l'année 2012 sont les suivantes :**

NOx	70 t
SOx	6 106 kg ✓
POP	0
VOC	126 t ✓
HAP	0
Émissions de fumées et émissions fugitives	0
Matière particulaire, poudre cosmétique	négligeable

## EN21

### TOTAL DES REJETS DANS L'EAU, PAR TYPE ET PAR DESTINATION

Tous les effluents sont contrôlés dans le respect des prescriptions légales et contractuelles avant d'être rejetés hors des sites. 100 % de ces rejets en milieu naturel sont traités in situ sur les sites de L'Oréal. Cela concerne 3 usines (Pune, Libramont et Cosmelor).

L'Oréal procède dans près de 50 % de ses sites à un prétraitement adapté aux différents types d'effluents avant de les évacuer vers les usines de traitement des eaux usées gérées par les municipalités.

Dans ce cas L'Oréal exploite sur place des installations de traitement avancées qui utilisent aussi bien des procédés physiques et chimiques que biologiques adaptés aux spécificités des effluents.

Les centrales de distribution et les sites administratifs du Groupe ne rejettent que les eaux usées sanitaires habituelles.

Dans la plupart des cas, le débit des eaux usées de L'Oréal est inférieur à 5 % du volume des eaux usées municipales. La situation de rejet de chaque site de production de L'Oréal du monde est documentée dans une cartographie interne. Cette cartographie décrit les dispositifs de gestion des effluents sur site, les caractéristiques des stations municipales de traitement et les spécificités des rivières dans lesquelles le site ou la municipalité rejette.

La demande chimique en oxygène (DCO) est l'indicateur le plus couramment utilisé pour les besoins du traitement des effluents. La production globale de DCO du Groupe a augmenté de 5,5 % en 2012 à 17 095 tonnes ✓.

Par contre avec une moyenne de 1,2 g DCO par produit fini ✓ la qualité des effluents sortant des sites du Groupe est restée stable.

## Rejet des effluents industriels :

- Total: 1 756 270 m<sup>3</sup>
- vers les installations de traitement collectif sans ou après pré-traitement sur site: 1 642 825 m<sup>3</sup>
- vers le milieu naturel après traitement sur site (Belgique, Japon, Inde): 176 487 m<sup>3</sup>

Tous les effluents industriels sont homogénéisés dans des bassins tampons avant rejet vers un traitement sur site et/ou un traitement de la communauté.

Les méthodes de traitement (en cas de rejet vers le milieu naturel) ou de prétraitement (dans le cas d'une STEP sur site) décrites ci-après concernent uniquement les sites de production du Groupe :

- Traitement physio-chimique: 340 960 m<sup>3</sup>
- Traitement physio-chimique et biologique: 379 719 m<sup>3</sup>
- Traitement biologique: 303 982 m<sup>3</sup>
- Homogénéisation, sans pré-traitement sur site (rejet vers la communauté pour traitement) : 731 609 m<sup>3</sup>
- Eaux réutilisées pour d'autres organisations: Aucune
- Volume total rejeté, sortie du site: 1 756 270 m<sup>3</sup>
- DCO: 19.1kg DCO par tonne de produit en vrac ✓
- DBO5: 2 373 tDBO5/an

↳ Pour plus d'informations concernant la gestion des rejets, consultez la rubrique « L'utilisation durable des ressources », page 203 du Document de Référence 2012.



## MASSE TOTALE DE DÉCHETS, PAR TYPE ET PAR MODE DE TRAITEMENT

### REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE

L'Oréal a initié depuis plusieurs années une ambitieuse politique de gestion des déchets. Celle-ci va au-delà de la conformité réglementaire et de la prévention des risques humains sur l'environnement. Elle porte sur la réduction des déchets à la source, leur réutilisation, leur recyclage, ainsi que sur leur valorisation énergétique, permettant ainsi d'éviter leur envoi en décharge.

En 2012, pour rester en phase avec les objectifs que L'Oréal s'était fixés en 2009, à savoir réduire de 50 % (2005-2015) la quantité de déchets par produit fini, de nouvelles initiatives ont été menées au sein du Groupe en vue de renforcer la réduction des déchets à la source tout en assurant la réduction de l'empreinte environnementale globale: un comité de pilotage Groupe dédié à la réduction des déchets a été initié, ainsi que des communautés de pratique dans les différents domaines telles que la réduction des pertes en production et l'éco-conception des emballages de transport.

Conformément à la réglementation européenne, tout objet ou substance qui quitte un site de L'Oréal et qui n'est pas un produit fini et considéré comme un déchet, même les emballages navettes qui circulent entre les fournisseurs et les sites L'Oréal. Ainsi, toutes les équipes sont invitées à travailler sur l'éco-conception de tous les emballages de transport et l'impact environnemental global est considéré au même titre que la génération des déchets. Un guide d'éco-conception a été développé et des bonnes pratiques ont été récoltées.

Depuis 2005, la production de déchets transportables (grammes par produit fini, y compris les emballages navettes et palettes navettes, dans les usines et les centrales de distribution) a pu être réduits de 23.9 %. En 2012, une réduction de 1 % a pu être accomplie par rapport à 2011.

2012 DECHETS	TOTAL
Déchets transportables avec emballages et palettes navettes (en tonnes)	126 871 ✓
• part emballages navettes	32 635 ✓
• dont palettes navettes	14 525 ✓
Déchets dangereux générés en 2012 (tous les autres types de déchets solides ou liquides, hormis les eaux usées) :	12 939
<b>TOTAL VALORISÉ (TONNES)</b>	<b>120 530 ✓</b>
Indice valorisation (%)	95.0 ✓
Déchets par produit fini (g/unité)	24.2 ✓

## VALORISATION DES DECHETS

95,0 % ✓ des déchets sont réutilisés, recyclés ou récupérés et 55 % ✓ des sites industriels de L'Oréal (usines et centrales de distribution n'envoient aucun déchet dans les décharges.

A chaque consultation des contrats du traitement des déchets, les sites industriels et le service des achats indirect cherchent à optimiser le taux de valorisation tout en veillant aux distances qui seront parcourues pour transporter les déchets.

2012 VALORISATION	TOTAL
Réutilisation (tonnes)	38 400 ✓
Recyclage (tonnes)	46 538 ✓
Compostage (tonnes)	5 534 ✓
Récupération, y compris la récupération énergétique (tonnes)	35 592 ✓
Incinération (brûlage en vrac) (tonnes)	3 242 ✓
Injection en puits profonds (tonnes)	0
Décharge (tonnes)	3 107 ✓
Stockage sur site (tonnes)	<i>négligeable</i>
Autres (tonnes)	0

La méthode de valorisation est déterminée sur la base des informations fournies par l'entreprise qui les traite.

↳ Pour plus d'informations concernant la revalorisation des déchets, consultez la rubrique « La pollution et la gestion des déchets » page 201 et 202 du Document de Référence 2012.



## NOMBRE TOTAL ET VOLUME DES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS SIGNIFICATIFS

Aucun déversement accidentel n'a eu lieu en 2012.

## MASSE DES DÉCHETS TRANSPORTÉS, IMPORTÉS, EXPORTÉS OU TRAITÉS ET JUGÉS DANGEREUX AUX TERMES DE LA CONVENTION DE BÂLE, ANNEXES I, II, III ET VIII; POURCENTAGE DE DÉCHETS EXPORTÉS DANS LE MONDE ENTIER

Dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport ainsi que le coût, les sites de L'Oréal cherchent à minimiser les distances pour le traitement des déchets. Comme pour l'optimisation de la valorisation, ces critères de choix des fournisseurs de traitement des déchets ont été formalisés en 2012 dans deux appels d'offres initiés par le service achats qui regroupait plusieurs sites industriels en France.

Dans les seuls cas où il n'existe pas de traitement local satisfaisant ou qu'un traitement plus valorisant a été identifié, l'export des déchets est accepté. Ceci a été le cas pour deux usines européennes qui ont exportés des aérosols pour leurs traitements, soit 3 % des déchets dangereux transportés.

2012 DECHETS TRANSPORTES	TOTAL
Masse totale de déchets dangereux transportés (tonnes)	12 939
Masse totale de déchets dangereux importés (tonnes)	0
Masse totale de déchets dangereux exportés (tonnes)	387
Masse de déchets dangereux transportés à l'intérieur du pays et/ou à l'international entre des sites détenus, loués ou gérés par l'organisation rédactrice du rapport, par destination (tonnes)	0
<b>MASSE TOTALE DE DÉCHETS DANGEREUX TRAITÉS (TONNES)</b>	<b>12 939</b>

## IDENTIFICATION, TAILLE, STATUT DE PROTECTION ET VALEUR DE BIODIVERSITÉ DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET DE LEUR ÉCOSYSTÈME CONNEXE SIGNIFICATIVEMENT TOUCHÉS PAR L'ÉVACUATION ET LE RUISSELLEMENT DES EAUX DE L'ORGANISATION

Une cartographie de la situation de rejets de chaque usine est établie. Elle est mise à jour annuellement et elle montre pour chaque usine le débit de rejets, les dispositifs sur sites pour le traitement ou le prétraitement, la capacité de la station d'épuration (en équivalent habitants) de la communauté qui traite les effluents et la capacité de la rivière (débit de d'étiage) dans laquelle la communauté rejette les effluents après traitement.

Cette cartographie permet à L'Oréal de connaître l'impact des rejets des usines sur l'environnement local et de mettre en place les actions correctives pour minimiser cet impact au-delà des exigences réglementaires.

Depuis 2011 par exemple, l'usine pyrénéenne de chimie fine de Mourenx de L'Oréal, Chimex, restaure 100 % de ses effluents au milieu naturel grâce à un « jardin de phytorestauration » combiné à un système de prétraitement de l'eau. La première étape du processus consiste au passage des effluents dans deux filtres composés de substrats (pouzzolane, galets et graviers fins) et de plantes. Sur ces dernières, des bactéries situées en surface vont alors ingérer les traces de produit chimique restantes. Au total, 94 % de la demande chimique en oxygène total est absorbée. Enfin, ce processus s'achève par l'étape du taillis à courte rotation où des aulnes, frênes et saules qui détiennent des fortes propriétés d'évapotranspiration assureront l'évacuation de l'eau devenue pure, dans l'air.

# Produits et services



## INITIATIVES POUR RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES PRODUITS ET DES SERVICES, ET PORTÉE DE CELLES-CI

### La chimie verte

Depuis 1999, les équipes de la Recherche ont placé au cœur de leur démarche d'éco-conception les principes de la chimie verte. Année après année, elles affinent leurs méthodes. En 2011, ce sont les procédés d'obtention du Pro-Xylane (dérivé d'un sucre naturel extrait du bois de hêtre) qui ont encore progressé. Grâce à la réduction de la quantité de solvants utilisés, son "E-facteur" (quantité de déchet généré par quantité de produit) a encore baissé passant ainsi à 4,9 (au lieu de 13 à l'origine et 6,6 en 2009).

Au fil des années, L'Oréal intègre à son portefeuille de nouvelles matières premières d'origine végétale. En 2012, 22 % des nouvelles matières premières enregistrées sont issues du végétal. Cette même année, 10 % des nouvelles matières premières intégrées respectent les principes de chimie verte.

### Des tests miniatures pour limiter les déchets

Le principe est simple : il s'agit, d'une manière générale, lors des tests, de diminuer autant que possible la quantité de matière testée, aussi bien que la quantité de substrat nécessaire pour les réaliser. Par exemple, pour tester un produit de coloration capillaire, les équipes d'évaluation travaillent depuis des dizaines d'années, soit sur des perruques de plusieurs centaines de grammes de cheveux, soit sur des mèches de quelques grammes. Pour diminuer à la fois la consommation de cheveux et celle de produits chimiques, il a fallu réduire petit à petit les quantités de cheveux utilisées pour passer à des mini-mèches puis à des échantillons en petites éprouvettes puis enfin au stade de la poudre de cheveux. Aujourd'hui, c'est seulement 10 milligrammes de cheveux et à peine quelques milligrammes de produits chimiques qui sont utilisés pour les tests en coloration capillaire, soin du cheveu ou encore maquillage (mascaras par exemple). Historiquement, c'est la biologie qui a initié la miniaturisation systématique, car elle peut aller jusqu'à effectuer des tests sur une seule molécule. L'approche de L'Oréal a donc consisté à extrapoler ces notions à des tests beaucoup plus physiques, qui se rapprochent des propriétés d'usage des produits cosmétiques.

↳ Pour plus d'informations concernant la réduction des impacts environnementaux, consultez l'article « Les nouvelles frontières de l'éco-conception » page 8 du Rapport Développement Durable 2012.

### Vers une biodégradabilité des formules

Afin de minimiser constamment l'impact environnemental des ingrédients, les équipes de recherche travaillent à l'amélioration de la biodégradabilité des formules. Cette propriété est appréciée en faisant la somme des pourcentages des ingrédients biodégradables. Une fois ces calculs réalisés, des critères internes stricts sont appliqués pour attribuer le statut de "biodégradable" à la formule. Ont ainsi été lancés en 2011 le shampoing et l'après-shampoing Ultra Doux Amande et Fleur de Lotus à 97 % biodégradables et le shampoing et l'après-shampoing Fructis Pure Brilliance biodégradables à 94 %.



## Un sourcing responsable

La Recherche de L'Oréal s'inscrit depuis 2005 dans une démarche de pérennisation de ses filières d'approvisionnement. Cette prise de conscience va de pair avec une utilisation croissante d'ingrédients renouvelables et d'origine végétale dans les produits, à l'image de Biotherm qui a lancé cette année un déodorant pour hommes dont 100 % des ingrédients sont d'origine naturelle. L'approvisionnement en huile de palme en est également un exemple significatif : en 2011, le sourcing de L'Oréal a été à nouveau reconnu durable par le WWF avec un score de 9/9 sur leur échelle de notation.

↳ Pour plus d'informations concernant le sourcing responsable, consultez :

- le site : [http://wwf.panda.org/what\\_we\\_do/footprint/agriculture/palm\\_oil/solutions/responsible\\_purchasing/scorecard2011/scores/volume/manufacturers/](http://wwf.panda.org/what_we_do/footprint/agriculture/palm_oil/solutions/responsible_purchasing/scorecard2011/scores/volume/manufacturers/)
- la rubrique Recherche/éco-conception pages 8 à 14 du Rapport Développement Durable 2012.

## Vers une éco-conception des packaging

► La politique de L'Oréal :

Depuis 2007 L'Oréal a mis en place une politique Emballage et Environnement basée sur 3 piliers : le Respect, la Réduction et le Remplacement.

**Respect :** L'Oréal impose que les emballages en papier et carton proviennent de forêts gérées de façon responsable et certifiées, idéalement par le FSC (Forest Stewardship Council) dont L'Oréal est membre en France. A fin 2012, plus de 95 % des emballages carton proviennent de forêts certifiées. De manière à s'assurer que toute la chaîne de contrôle est certifiée, L'Oréal encourage également ses imprimeurs à se faire certifier FSC ; plus de 90 % des sites de ses imprimeurs sont certifiés FSC.

**Réduction :** la réduction en poids et en volume des emballages fait partie intégrante de la conception. Chaque année, des actions sont menées afin de réduire le poids des emballages et sont comptabilisées sous forme d'indicateurs. Entre 2008 et fin 2012, ce sont 2900 tonnes de matériaux d'emballages qui n'ont pas été produites grâce aux actions de réduction à la source. Pour ce qui concerne le volume des emballages, comme il n'existe pas de réglementation internationale en la matière, L'Oréal a élaboré une procédure qui définit des ratios à respecter entre les différents niveaux d'emballages.

**Remplacement :** conscient que les ressources non renouvelables ne sont pas pérennes, L'Oréal cherche des alternatives aux matériaux issus de ces ressources. Une des solutions mises en œuvre pour limiter leur utilisation au niveau du Groupe est le recours aux matériaux recyclés. Un certain nombre de ses marques incorporent du plastique recyclé dans leurs flacons, allant jusqu'à 100 % (Kiehl's, Garnier, L'Oréal Professionnel, Matrix...), ou bien du verre recyclé dans leurs pots (Vichy, Biotherm).

Le transport des articles de conditionnement est également une préoccupation environnementale pour le Groupe qui s'est engagé à réduire de 50 % d'ici à 2015 ses déchets en usine et centrales de distribution, dont les déchets d'emballages de transport. Un programme mondial d'Eco-Conception des emballages d'AC et de Matières Premières dans les usines et centrales a donc été lancé, et devrait participer à l'atteinte de l'objectif « réduction des déchets » du Groupe.

► Démarche d'éco-conception : exemples

La démarche d'éco-conception via l'allègement des emballages est un défi qui a été relevé par la marque La Roche-Posay, sur son tube de crème standard 200 ml : le tube a été allégé de 40 % grâce à une nouvelle conception du tube et de la capsule ainsi que la réduction de son épaisseur. Ce projet a débouché sur le dépôt d'un co-brevet, en partenariat avec le fournisseur, et a été récompensé par le **trophée 2012 Eco-Emballages de la réduction de l'emballage et de l'innovation**. Afin de légitimer sa démarche et communiquer sur la réduction d'impact, la marque La Roche-Posay a effectué une **Analyse de Cycle de Vie en interne, confirmée par une seconde étude complète** via un cabinet spécialisé. Cette analyse de cycle de vie a révélé une diminution significative des impacts sur 6 des 7 indicateurs étudiés (épuisement des ressources, acidification, eutrophisation, oxydation photochimique, changement climatique, consommation d'énergie non renouvelable, déchets), et notamment une diminution de **57 %** d'impact sur l'épuisement des ressources et de **19 %** d'impact déchet.

A noter que les marques de la Division Luxe participent également à l'effort de réduction à la source des emballages, avec l'ambitieux projet des US en 2012 d'alléger les coffrets promotion des marques Lancôme, Armani, et Ralph Lauren, permettant ainsi l'économie de plus de 160 tonnes de matériaux sur l'année (plastique et carton). Mais ce n'est pas le seul levier d'éco-conception mis en œuvre, puisque du plastique recyclé a également été incorporé dans les coffrets de ces marques, et a représenté jusqu'à 50 tonnes en 2012.

La marque Biotherm, quant à elle, économise plusieurs tonnes d'emballage. En 2011, 80 % des pots en verre de 50 ml des crèmes de soin contiennent du verre recyclé (à hauteur de 40 %). 100 % des emballages cartons sont certifiés (FSC à 70 % et PEFC à 30 %, objectif 100 % FSC). La suppression des notices, désormais imprimées à l'intérieur de l'étui, a fait économiser 24 tonnes de papier en 2011 (contre 30 tonnes attendues en 2012). Les flacons en plastique en PE ont subi un lifting : réduction de 6 g pour celui de 400 ml, passant de 40 à 34 g, et de 2,5 g pour celui de 200 ml,

passant ainsi de 25 à 22,5 g.

Ce sont 10 tonnes de plastique économisées pour l'année 2011, et il est prévu une économie de 26 tonnes en 2012. Marque citoyenne, Biotherm incite les consommateurs aux gestes de tri grâce à des pompes dévissables et à des informations décrites sur le packaging.

La Division Produits Professionnels n'est pas en reste avec la marque Shu Uemura qui a introduit en 2012 dans 34 de ses flacons plastiques **75 % de plastique recyclé**.

Dans la Division des Produits Grands Publics, Garnier a entamé depuis plusieurs années une démarche d'éco-conception par étapes successives, qui respecte le design existant de ses produits et emballages. L'émblématique pot de soin de 50 ml a d'abord intégré du verre recyclé à hauteur de 40 %, permettant de réduire la consommation d'énergie lors de la fabrication des pots. Puis, pour sa dernière rénovation en 2011, Garnier a opté pour un design plastique allégé, qui, tout en étant plus attractif, réduit l'impact de l'emballage sur l'environnement de 30 % (selon l'analyse du cycle de vie réalisée par un cabinet d'études indépendant et validée par un jury d'experts, conformément aux normes ISO 14040 et 14044).

↳ Pour plus d'informations concernant les démarches d'éco-conception des marques, consultez :

- l'article consacré à La Roche-Posay, page 22 du Rapport Développement Durable 2012,
- l'article consacré à Biotherm, page 28 du Rapport Développement Durable 2012.



## POURCENTAGE DE PRODUITS VENDUS ET DE LEURS EMBALLAGES RECYCLÉS OU RÉUTILISÉS, PAR CATÉGORIE

Le pourcentage d'emballages recyclés ou réutilisés n'est pas un indicateur suivi par le Groupe, en raison d'une grande diversité des scénarii de gestion des déchets selon les pays et aussi parce que L'Oréal ne peut suivre le comportement individuel de ses consommateurs.

En revanche, L'Oréal mène une politique proactive en faveur du recyclage et s'y engage à travers son Position Paper «L'Oréal et le recyclage» :

- Concevoir des emballages pour qu'ils s'intègrent au mieux dans les filières de recyclage existantes
- Utiliser au maximum les matériaux issus du recyclage des déchets d'emballages

Le Groupe contribue en tant qu'entreprise citoyenne au système du Point Vert qui incarne dans les pays où il est présent, la Responsabilité Elargie du Groupe en tant que Producteur.

Afin de continuer à assumer sa responsabilité dans des pays où la gestion des déchets n'existe pas ou peu, L'Oréal a mené une étude sur la gestion des déchets dans les pays émergents, et particulièrement les pays où le Groupe souhaite se développer. Cette étude montre les enjeux environnementaux et sociaux liés à la gestion des déchets dans des pays comme le Brésil, l'Afrique du Sud, le Niger, l'Inde, l'Indonésie ou encore la Chine. Elle a permis au Groupe d'identifier les acteurs locaux (ONG, Coopérative, Instituts de Recherche, Instances Gouvernementales, etc.) avec lesquels collaborer sur le sujet.

↳ Pour plus d'informations concernant la gestion des déchets dans les pays émergents, consultez l'article «Gestion des déchets, trouver le juste équilibre» page 37 du Rapport Développement Durable 2012.

Certaines marques encouragent leurs consommateurs à trier les emballages de salle de bain afin que ceux qui peuvent être recyclés soient collectés en vue de leur tri et de leur recyclage. C'est le cas par exemple de Garnier, Kiehl's, ou The Body Shop.

Garnier aux USA a signé en 2010 un partenariat avec Terracycle afin de promouvoir le recyclage auprès des consommateurs et de détourner les emballages non recyclables de la mise en décharge.

Kiehl's encourage également ses clients au geste de tri et leur offre, en échange des emballages vides ramenés en magasins, des points de fidélité et des produits.

↳ Pour plus d'informations concernant les programmes de recyclage des marques, consultez :

- <http://www.kiehls.fr/services/service.aspx?topcode=AboutKiehls>
- [http://www.garnier.fr/fr/programmes/astuces/astucesvertes-liste-categorie.aspx?tpcode=GARNIER^GARNIER\\_ASTUCES\\_VERTES](http://www.garnier.fr/fr/programmes/astuces/astucesvertes-liste-categorie.aspx?tpcode=GARNIER^GARNIER_ASTUCES_VERTES)
- <http://www.thebodyshop.fr/valeurs/ProtectPlanet.aspx>

# Conformité

EN28

## MONTANT DES AMENDES SIGNIFICATIVES ET NOMBRE TOTAL DE SANCTIONS NON PÉCUNIAIRES POUR NON-RESPECT DES LÉGISLATIONS ET DES RÈGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

En 2012, L'Oréal a eu deux amendes relatives à l'environnement d'un montant inférieur à 1 300 € au total et 3 non conformités notifiées par une autorité administrative.

# Transport

EN29

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS DU TRANSPORT DES PRODUITS, AUTRES MARCHANDISES ET MATIÈRES UTILISÉES PAR L'ORGANISATION DANS LE CADRE DE SON ACTIVITÉ ET DU TRANSPORT DES MEMBRES DE SON PERSONNEL

### Transport et émissions de gaz à effet de serre (cf. EN 17)

L'Oréal a réactualisé son bilan Carbone en 2012 sur la base des données de 2011.

L'impact lié au transport représente 10,1 % de l'empreinte carbone du Groupe, soit 695000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ✓, réparties comme suit:

- Transport des produits finis, matières premières et composants: 413000 tonnes eq CO<sub>2</sub> ✓
- Transports professionnels de collaborateurs: 213000 tonnes eq CO<sub>2</sub> ✓
- Transport domicile travail: 69000 tonnes eq CO<sub>2</sub> ✓

## TOTAL DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, PAR TYPE

L'Oréal considère que les investissements en matière de protection de l'environnement font naturellement partie des efforts d'une société socialement responsable. Aussi, ces dépenses sont intégrées dans chaque projet et ne sont pas comptabilisées séparément. Il est donc impossible de les consolider au niveau du Groupe.

Les dépenses sont également gérées par chaque site et ne sont généralement pas consolidées. Par exemple, bien que la quasi-totalité des usines soient certifiées ISO 14001, le Groupe n'a pas connaissance du coût global de cette certification.

Toutefois, L'Oréal consolide les dépenses liées au traitement des déchets. En 2012, le coût de traitement s'est élevé à 12,6 millions d'euros.

L'Oréal a souscrit un contrat d'assurance concernant les atteintes à l'environnement. Outre l'assurance en cas d'atteinte à l'environnement, ce contrat comporte des visites de prévention sur 10 sites par an.

**Les projets liés à l'environnement sont nombreux. Ils peuvent avoir comme origine une conformité par rapport à la législation ou un moyen d'atteindre les grands objectifs environnementaux que le Groupe s'est fixé pour 2015 :**

- ▶ Réduction de 50 % des quantités de CO<sub>2</sub> en tonnes
- ▶ Réduction de 50 % des quantités de déchets transportables en g/PF
- ▶ Réduction de 50 % des quantités d'eau consommées en l/PF

Chaque site est responsable de ses dépenses et investissements pour atteindre ces objectifs.

**Les réalisations en 2012 ont été nombreuses. Parmi toutes celles réalisées, en voici quelques unes**

- Construction de bâtiments selon des normes reconnues (HQE, LEED...)
- Construction de station d'épuration dans l'usine de Suzhou en Chine
- Equipement en éclairage LED dans plusieurs sites américains et chinois
- Installation d'une chaudière à bois dans l'usine de Rambouillet (France)
- Raccordement à des réseaux de chaleur pour éviter de consommer du gaz et émettre du CO<sub>2</sub> (Usines de Karlsruhe en Allemagne et Settimo en Italie)
- Modifications d'équipements de fabrications afin de réduire les quantités d'eau chaudes utilisées pour leur lavage, entraînant une réduction de la consommation d'eau et de gaz
- Mise en place de traitement poussé des effluents dans les usines d'Inde et du Canada afin de pouvoir réutiliser l'eau pour certaines applications
- Systèmes de récupération de l'énergie des effluents aqueux, permettant ainsi de réduire les consommations de gaz et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>
- Construction d'un mur solaire dans la centrale du Canada, permettant de préchauffer l'air des locaux
- Déploiement de capteur photo voltaïque aux US dans six sites supplémentaires en 2012, portant à sept le nombre de sites américains équipés de cellules photovoltaïques

**Parmi les dépenses (non consolidées), voici quelques exemples :**

- Cotisations pour le tri des emballages en fin de vie
- Exploitation de 21 stations d'épurations en interne
- Petites réalisations pour économiser de l'énergie, telles que variateurs de vitesse sur certaines pompes, isolation thermiques de réseaux de fluides chauds, optimisation de la gestion de température des locaux...